



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



« La Feuille de Route de Brazzaville »

Plan d'actions pour une foresterie participative plus efficace en
Afrique centrale

Compte-rendu de la consultation des acteurs de la
foresterie participative pour l'enrichissement de la
Feuille de Route de Brazzaville

30 mai 2018

Barbara Haurez, Gestionnaire de Projets, Nature+

Charles Bracke, Directeur et Responsable Programme Foresterie Sociale, Nature+

Cédric Vermeulen, Professeur de Gestion Participative et Communautaire, Gembloux Agro-Bio Tech,
Université de Liège



- La Feuille de Route (FdR) de Brazzaville a été proposée suite à une réunion d'experts de la Foresterie Sociale
- Elle a pour objet l'identification des actions prioritaires pour améliorer l'efficacité de la foresterie participative en Afrique centrale
- Le Stream 1 de la 17^{ième} Réunion des Partenaires du PFBC a recommandé l'enrichissement de la FdR via une large consultation
- Nature+ a été mandatée par la FAO pour la Facilitation de la consultation des partenaires du PFBC et des autres acteurs de la foresterie sociale

- La consultation s'est déroulée en Janvier et Février 2018
- Une note d'information a été publiée sur le site du PFBC et via les canaux web 2.0 (Facebook, Twitter, ...)
- Cette note a été diffusée via le PFBC Flash News (plus de 4.500 abonnés)

PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO



Accueil Partenariat Facilitation 2018-19 Membres/Collèges Documents Contact English Rechercher sur PFBC ok

PFBC
PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

FAO-Nature+: Consultation pour l'enrichissement de la feuille de route sur l'efficacité de la foresterie participative en Afrique centrale



En septembre dernier, une réunion d'experts dans le domaine de la foresterie participative a eu lieu à Brazzaville (conclusions de la réunion des experts). A l'issue de cette réunion, une feuille de route présentant les priorités identifiées pour l'amélioration de la foresterie participative en Afrique centrale a été proposée. La version initiale de cette feuille de route a été présentée lors de la 17^{ème} réunion des partenaires du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo. Il a été recommandé qu'avant d'être soumise aux gouvernements en vue d'orienter les politiques et stratégies nationales, la version initiale de la feuille de route soit enrichie en impliquant plus systématiquement, dans les prochaines étapes, les partenaires du PFBC qui ont accumulé des expertises et expériences de terrain en matière d'association des peuples autochtones et communautés locales à la gestion forestière (en téléchargement communiqué final de la RdP 17 du PFBC).

Image: Merline Touko Tchoko

Afin d'enrichir cette feuille de route, une consultation publique est organisée en janvier et en février 2018 conjointement par la FAO et Nature+. Si vous souhaitez participer à cette consultation, veuillez contacter [Barbara Haurez](mailto:barbara.haurez@natureplus.be), chargée de la coordination de la consultation, à l'adresse b.haurez@natureplus.be.

Visitez le site Web de la Réunion des Partenaires du PFBC

Retour



- La consultation s'est déroulée en Janvier et Février 2018
- Une note d'information a été publiée sur le site du PFBC et via les canaux web 2.0 (Facebook, Twitter, ...)
- Cette note a été diffusée via le PFBC Flash News (plus de 4.500 abonnés)
- Le PFBC a transmis un mail à 450 partenaires acteurs de la foresterie participative
- Un mail a été transmis par Nature+ à 253 acteurs de la foresterie sociale
- Les entreprises forestières ont été consultées via l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) et les syndicats forestiers

Synthèse des contributions reçues



- 49 contributions ont été reçues (dont certaines consolidées)
- Ces contributions ont pris la forme de commentaires et modifications directement dans la FdR, via un fichier séparé ou un mail



Synthèse des contributions reçues



- Par type d'organisation :

Type d'organisation	No. d'acteurs directement contactés	No. d'acteurs ayant contribué à la version amendée de la FdR	No. d'acteurs ayant contribué à la version initiale de la FdR
Partenaires du PFBC [Autres parties prenantes]			
Collège Bailleurs de fonds (Pays Partenaires financiers et Institutions multilatérales)	40 [2]	5	
Collège Institutions de formation et de recherche	28 [9]	1 [2]	[1]
Collège ONG internationales	23	7	1
Collège Organisations de la société civile dans le Bassin du Congo	2	1	
Collège Organisations intergouvernementales/ Multilatérales	16		13
Collège Organisations régionales concernées et leurs Etats membres	25 [3]	1	16
Collège Secteur privé	10 [7]	1*	
Consultants indépendants	14	5	3
Autres ONG et OSC **	74	26**	5
Total général	253	49	39

* Trois sociétés ont répondu à l'enquête menée par l'ATIBT, de manière anonyme. Cette contribution est ici considérée comme une seule contribution

** Le *Communities and Forest Platform* a fourni une contribution consolidée reprenant l'avis de 40 OSC Camerounaises. Cette contribution est ici considérée comme une seule contribution

Le total des acteurs ayant contribué est donc de 92 acteurs

Synthèse des contributions reçues



- Par pays :

Pays d'action	No. d'acteurs directement contactés	No. d'acteurs ayant contribué à la version amendée de la FdR	No. d'acteurs ayant contribué à la version initiale de la FdR
Parties prenantes actives dans plusieurs pays d'Afrique centrale	147	29	23
Parties prenantes actives dans un seul pays d'Afrique centrale			
Cameroun	35	8	1
Gabon	14	5	1
Guinée Equatoriale	2		1
République Centrafricaine	6	2	1
République Démocratique du Congo	21	3	1
République du Congo	24	2	9
Sao Tomé et Principe	1		1
Tchad	3		1
Total général	253	49*	39

* Voir remarques dia précédente

- Les contributions reçues ont mené aux modifications suivantes:
 - Ajout d'actions pour certaines priorités ;
 - Suppression d'une action ;
 - Reformulation de la Priorité 3 ;
 - Ajout d'un lexique définissant les principaux termes de la Foresterie Sociale ;
 - Modification et reformulations dans le texte.





Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



« La Feuille de Route de Brazzaville »

Plan d'actions pour une foresterie participative plus efficace en
Afrique centrale

Présentation de la version amendée de la Feuille de Route

30 mai 2018

Barbara Haurez, Gestionnaire de Projets, Nature+

Charles Bracke, Directeur et Responsable Programme Foresterie Sociale, Nature+

Cédric Vermeulen, Professeur de Gestion Participative et Communautaire, Gembloux Agro-Bio Tech,
Université de Liège

Version amendée de la Feuille de Route



Priorité	Actions
1. Définir une vision claire et des objectifs pour la foresterie participative	1.1. Définir objectifs environnementaux, sociaux et financiers clairs via des plans stratégiques nationaux, en associant les populations autochtones et les communautés locales
	1.2. Inscrire les choix politiques dans une perspective intersectorielle
	1.3. Reconnaître les droits des populations autochtones et des communautés locales et renforcer leurs capacités à exercer ces droits/gérer durablement leurs forêts



Version amendée de la Feuille de Route



Priorité	Actions
2. Créer un environnement institutionnel, juridique et réglementaire favorable à la foresterie participative	2.1. Clarifier, en tenant compte des différents groupes sociaux, les modalités de reconnaissance des droits traditionnels, la manière dont ils sont traduits en droit d'usage commercial et pris en compte dans les programmes de foresterie participative
	2.2. Définir les droits à transférer aux populations autochtones et aux communautés locales pour chaque régime de foresterie participative (modalités de reporting et de sanction)
	2.3. Etablir les modalités de partage équitable des bénéfices et les mécanismes de gestion des conflits
	2.4. Spécifier les responsabilités des institutions/acteurs sociaux impliqués, et les directives pour les services techniques de l'Etat et les ONG
	2.5. Faciliter le processus d'obtention des conventions de gestion des titres de foresterie sociale (allègement des démarches administratives, réduction des délais, réduction des taxes)
	2.6. Adopter des mesures réglementaires/fiscales stimulant l'entrepreneuriat, la bonne gestion des forêts et la transformation/commercialisation des produits forestiers sur les marchés nationaux et internationaux
	2.7. Coordonner le soutien intersectoriel à la foresterie participative dans le cadre des réformes en cours (APV/FLEGT, CDN, REDD+, etc.)
	2.8. Développer des textes réglementaires visant la mise en œuvre de nouveaux régimes de foresterie sociale (sur base des résultats des tests entrepris à l'action 3.4)



Priorité	Actions
3. Faire évoluer les forêts communautaires et promouvoir d'autres régimes de foresterie participative	3.1. Faire évoluer le modèle des forêts communautaires en tirant les leçons des expériences passées
	3.2. Promouvoir la propriété privée pour les régimes agroforestiers et les régimes de gestion conjointe dans les espaces de superposition des droits (cf concession 2.0)
	3.3. Clarifier le statut de la "série de développement communautaire" promu au Congo (définition des droits des populations autochtones et des communautés locales et renforcement des capacités)
	3.4. Combiner différents régimes de foresterie participative selon une répartition spatiale adaptée au gradient de déforestation (de la zone de conservation ou la forêt communautaire en forêt dense aux jardins urbains partagés en zone (péri-)urbaine, en passant par les agroforêts)
	3.5. Tenter des modèles alternatifs (formes de dévolution, groupe de gestion, mécanismes de propriété des arbres, conservation du couvert forestier)
	3.6. Développer la foresterie participative via une démarche " <i>Bottom-up</i> " en appuyant les populations autochtones et les communautés locales à la mise en place d'initiatives endogènes

Version amendée de la Feuille de Route



Priorité	Actions
4. Assurer un accompagnement adéquat de la part des services techniques de l'Etat	4.1. Créer des services spécialisés de foresterie participative y compris au sein des entités administratives déconcentrées et/ou décentralisées
	4.2. Doter les services spécialisés de moyens humains, financiers, logistiques et techniques suffisants
	4.3. Mettre en place des mécanismes de financement innovants de la foresterie participative (ex. Fonds de développement local)
	4.4. Définir les missions d'appui des services administratifs de renforcement des capacités et d'accompagnement des populations autochtones et des communautés locales



Version amendée de la Feuille de Route



Priorité	Actions
5. Promouvoir l'adoption des technologies adaptées	5.1. Mettre en place un dispositif d'accompagnement pour identifier les bonnes pratiques (techniques sylvicoles, inventaires forestiers, régénération forestière, transformation, conditionnement, commercialisation). Documenter et vulgariser ces bonnes pratiques
	5.2. Mettre au point et rendre accessibles des formations pour le renforcement des capacités des communautés locales
	5.3. Favoriser l'accès au matériel végétal de qualité (reboisement) et aux équipements pour la transformation des produits forestiers
	5.4. Mutualiser les moyens techniques à travers le développement d'organisations des producteurs pour faciliter l'accès aux équipements de qualité et la mise en place d'infrastructures permettant aux communautés d'assurer le développement de leurs activités
	Mobiliser les financements nécessaires pour mettre en œuvre le "Programme régional sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique centrale"



Version amendée de la Feuille de Route

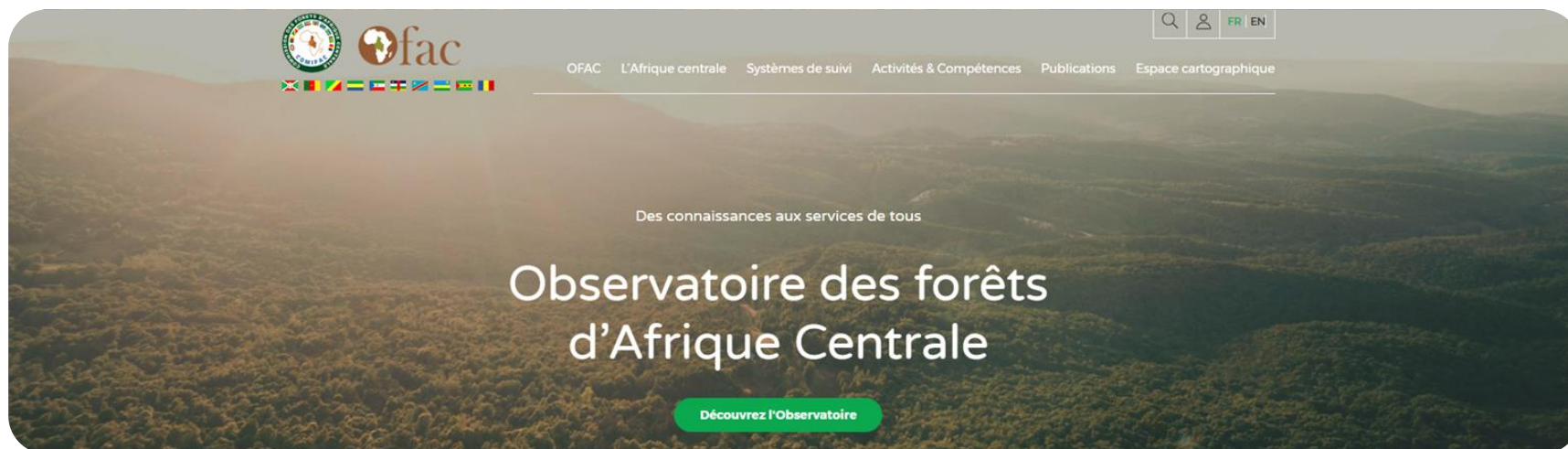


Priorités	Actions
6. Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans l'encadrement des populations autochtones et des communautés locales	6.1. Créer un réseau des acteurs de la foresterie participative en Afrique centrale en consolidant les réseaux existants (plateforme d'apprentissage et d'échange)
	6.2. Mettre en place programme de formation modulaire en facilitation des processus de gestion participative pour renforcer les capacités des services techniques de l'Etat, des ONG, des consultants indépendants en collaboration avec le Réseau des Institutions de Formation Forestière Environnementale de l'Afrique Centrale (RIFFEAC)
	6.3. Organiser des sessions de formation à destination des responsables du renforcement des capacités des communautés (en entrepreneuriat, en approche « Analyse et développement des marchés », en développement du green business, etc.)
	6.4. Former, à l'aide d'outils adaptés, les parties prenantes à la démarche du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP)
	6.5. Inclure la foresterie participative comme matière obligatoire dans les programmes de formation des institutions de formation forestière





Priorité	Actions
7. Evaluer périodiquement l'étendue et l'efficacité de la foresterie participative	7.1. Mettre en place un mécanisme d'évaluation périodique de l'étendue et de l'efficacité de la foresterie participative dans chaque pays de l'espace COMIFAC, incluant l'évaluation des conditions requises pour permettre aux différents régimes de foresterie participative de susciter les changements attendus et l'évaluation des changements produits en termes d'avoirs
	7.2. Définir clairement les indicateurs à observer, collecter, traiter régulièrement les données et créer des bases de données
	7.3. Intégrer des indicateurs, validés par les Etats, sur le suivi de l'étendue et de l'efficacité de la foresterie participative dans l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale
	7.4. Sur la base des conclusions de l'évaluation, initier les réformes nécessaires pour faire sauter les verrous qui limitent l'efficacité et l'efficience de la foresterie participative



Conclusions



- L'objectif de cette consultation était d'enrichir la version de la Feuille de Route de Brazzaville présentée lors de la 17^{ième} réunion des partenaires du PFBC en intégrant les contributions de nombreux acteurs de la Foresterie Sociale en Afrique centrale, notamment les partenaires du PFBC



Conclusions



- Le nombre d'acteurs contactés, et les analyses réalisées par types d'organisation et par pays montrent que cette consultation a été menée à large échelle, et de façon inclusive
- Une version amendée de la Feuille de Route intégrant l'ensemble des contributions reçues a été transmise à la FAO



Merci pour votre attention !



Contact : b.haurez@natureplus.be



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

PFBC
PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

